



1

Je suis piéton ; je circule :

- A. Sur le trottoir, bien sûr
- B. Sur le trottoir et sur la route si je vais dans le même sens que les voitures
- C. Partout
- D. Partout s'il n'y a pas de vélo



Ce panneau indique

- A. Une zone pour faire la course entre les cyclistes et les piétons
- B. une voie réservée à la circulation des piétons et des véhicules non-motorisés
- C. un trottoir partagé
- D. un voie verte



3

Ce panneau indique

- A. Une zone piétonne où la circulation est réservée aux piétons
- B. Une zone piétonne où le piéton est prioritaire mais tous les véhicules peuvent circuler
- C. Une zone réservée aux piétons accompagnés d'enfant(s)
- D. Une zone piétonne où la circulation est réservée aux piétons et souvent également aux cyclistes



LOI LAURE

4

- A. LAURE est le prénom de la ministre qui a présenté la loi
- B. LAURE signifie « Loi sur l'Air et l'Utilisation Rationnelle de l'Energie »
- C. LAURE signifie « Loi Arrêtant l'Usure et la Répartition de l'Espace »
- D. LAURE est une loi de 1996 qui dit qu'en cas de rénovation des voies, des itinéraires cyclables doivent être mis en place

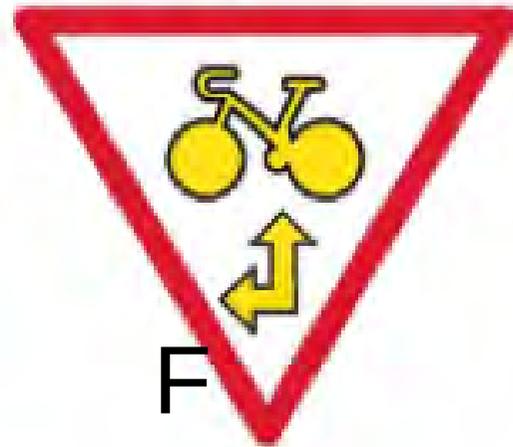
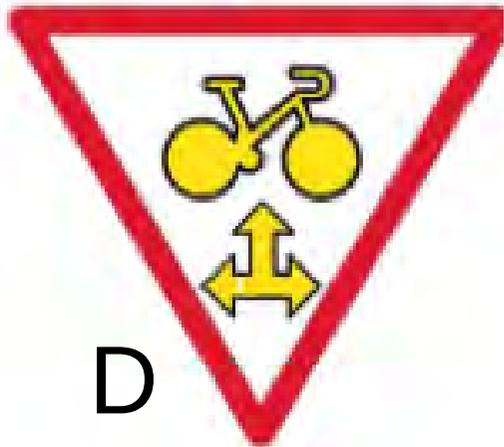
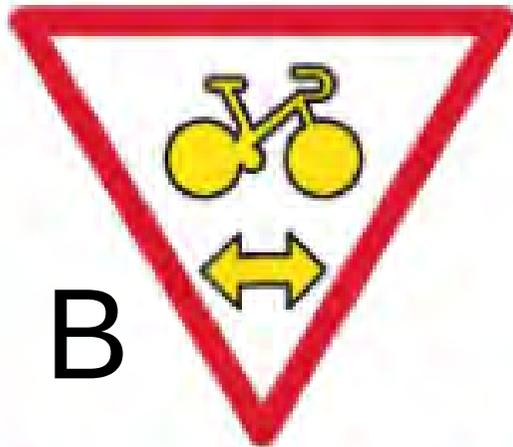


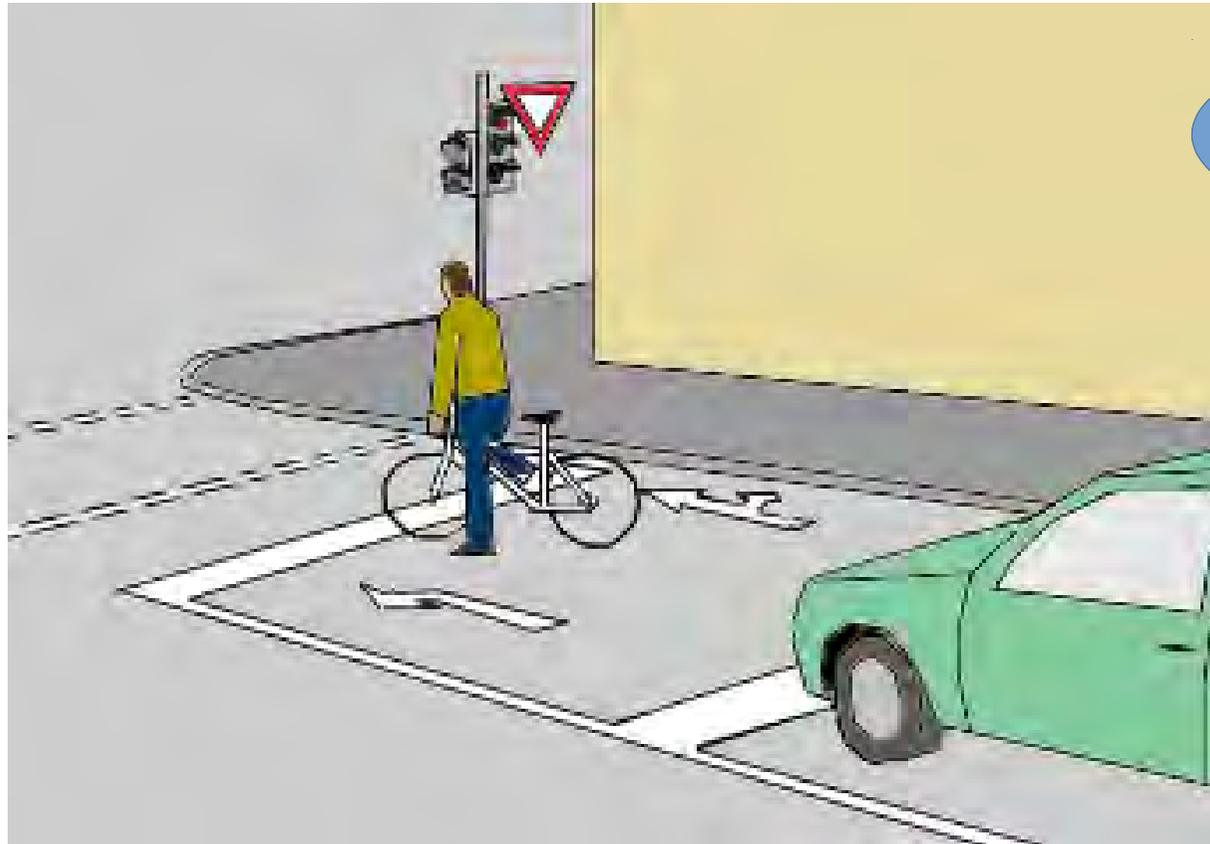
Je suis piéton ; je circule :

- A. Sur le trottoir, bien sûr
- B. Sur le trottoir et sur la route
- C. Sur le trottoir mais je dois traverser sur les passages piéton
- D. Sur le trottoir mais je peux traverser où je veux

Ces panneaux existent-ils ?

6



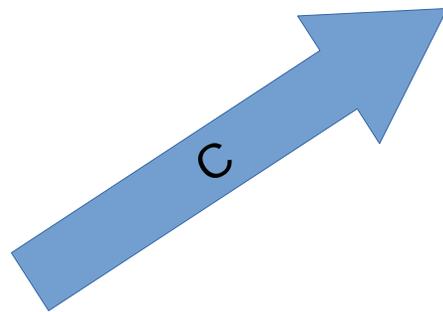
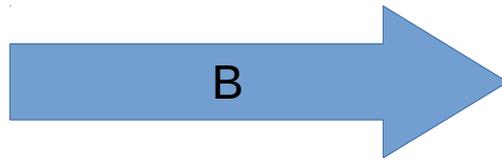
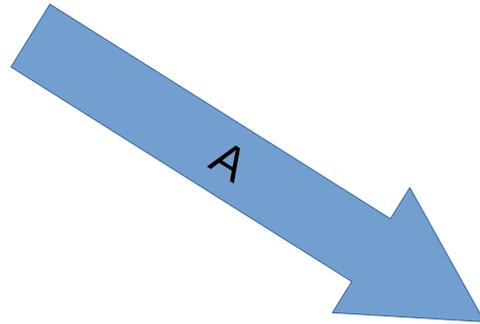


Cet espace :

- A. est réservé aux 2 roues (vélo, cyclomoteurs, motos)
- B. est réservé aux vélos
- C. est réservé aux vélos classiques (sans assistance électrique)
- D. est une simple indication pour les cyclistes
- E. est verbalisable d'une contravention de 4ème classe (135€) et en cas de non respect



Combien de morts par an
en France ?



- 48 000.....
- 160 000.....
- 4 000.....



Je suis en voiture :

- A. Je double le cycliste en franchissant la ligne blanche
- B. Je double le cycliste en chevauchant la ligne blanche
- C. je dois respecter une distance de sécurité de 1,50m
- D. je dois respecter une distance de sécurité de 2,50m

10



La cycliste :

- A. est mal placée ; elle doit rester bien à droite
- B. est mal placée ; elle doit se mettre plus à gauche
- C. est bien placée
- D. n'a pas le droit de prendre de rond point



11



Lequel de ces aménagements est préférable:

- A. la piste
- B. la bande cyclable
- C. le double sens cyclable